



11 août 2023

(23-5487)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais/français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

CANADA: BILL C-47 (LOI PORTANT EXECUTION DE CERTAINES DISPOSITIONS
DU BUDGET DEPOSE AU PARLEMENT LE 28 MARS 2023)

Membre présentant la notification	CANADA
--	--------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Bill C-47 (Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023)
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/CAN/23_11678_00_f.pdf https://ip-documents.info/2023/IP/CAN/23_11678_00_e.pdf
Situation de la notification	[] Première notification [X] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/CAN/P/16
Brève description du texte juridique notifié	
Le projet de loi C-47 modifie la Loi sur les brevets afin, notamment :	
(a) d'autoriser le commissaire aux brevets à accorder une période supplémentaire à la durée d'un brevet si certaines conditions sont remplies;	
(b) de conférer au gouverneur en conseil le pouvoir de prendre des règlements concernant la période supplémentaire; et	
(c) d'autoriser le commissaire aux brevets et la Cour fédérale à réexaminer la durée d'une période supplémentaire.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais et français

Entrée en vigueur	22 juin 2023
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	9 août 2023
Autres renseignements	https://www.parl.ca/Content/Bills/441/Government/C-47/C-47_4/C-47_4.PDF <i>(Projet de loi C-47)</i> https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/P-4.pdf <i>(Loi sur les brevets (tel que modifiée))</i>
Organisme ou autorité responsable	Innovation, Sciences et Développement économique Canada Direction des politiques des brevets 235, rue Queen Ottawa, Ontario K1A 0H5 Canada

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.